

République Française
Liberté – Egalité – Fraternité
COMMUNE DE SAHURS

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

En date du 4 Septembre 2007

DATE DE LA CONVOCATION :	27.08.2007	CONSEILLERS EN EXERCICE	15
DATE DE L’AFFICHAGE :	27.08.2007	CONSEILLERS PRESENTS :	14
		CONSEILLER ABSENT représenté	1

L’an deux mil sept, le 4 septembre, le Conseil Municipal, légalement convoqué à 20h30, s’est réuni sous la présidence de :

M. Guy DA LAGE, Maire.

- Etaient présents : Messieurs LEGRAND, CAPO CANELLAS, BOURDEAU adjoints, Madame BERTIN, Messieurs BAZIRE, BELLONET, HALLEY, LE COUSIN, LEGOIS, PASQUIS, PROUIN, SAILLY, SIMON conseillers
- Etais absent représenté : Monsieur BEAUVAIS
- Secrétaires de séance : Madame BAZIRE, Monsieur CAPO CANELLAS

Ordre du jour

Délibération embauche agent communal garderie
Délibération mise en place site internet
Point sur travaux en cours
Questions diverses

0. Approbation du procès verbal de la séance du 3 juillet 2007

En l’absence d’observations, le procès verbal est approuvé.

Suite à la lecture du procès-verbal :

Stéphane Prouin demande qui est à l’origine de la construction du « haricot » à la cale du bac coté la Bouille, rendant plus dangereuse l’attente des usagers sur la route départementale aux heures d’affluence. Il lui est répondu qu’apparemment cela a été fait à la demande de la TCAR sans concertation avec le service des bacs.

1. Délibération embauche agent communal garderie

Monsieur le Maire informe qu’à la suite du départ en retraite d’une employée et à la fin de contrat d’un agent embauché pour 2 ans, il y a lieu de réorganiser le travail du personnel communal.

Il propose que l’horaire de 3 postes d’adjoints techniques de 2^{ème} classe chargés de l’entretien des locaux et de la gestion du restaurant scolaire soit modifié (en accord avec eux) et cela ne suffisant pas il préconise l’embauche d’une jeune fille de la commune, qui répond aux critères d’un contrat d’accompagnement à l’emploi (CAE) pour 28H/semaine.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve la proposition de Monsieur le Maire de modifier l’horaire de 3 agents, l’autorise à signer la convention entre l’ANPE (pour le compte de l’Etat) et la collectivité et à souscrire un contrat d’accompagnement dans l’emploi.

2. Délibération mise en place site internet

Jean-François Capo Canellas et Pascale Bertin présentent les travaux qu’ils ont conduit durant l’été pour la réalisation d’un site communal à partir de l’architecture établie en commission communale. Ils rappellent que la CAR a proposé à toutes les petites communes de l’Agglo de Rouen sa participation gratuite à la création de site internet et Sahurs ; notre commune a accepté cette proposition par délibération du 17 avril. Le site de la Commune en cours d’élaboration est présenté en détails et les membres du Conseil sont invités à le visiter pour faire part de leurs observations avant que celui-ci soit mis en ligne début octobre.

Il est précisé qu'il a été choisi de n'identifier sur la rubrique « vie associative » que les structures associatives dont le siège est à Sahurs et dont l'objet principal contribue à l'animation communale (sports, activités culturelles, manifestations et festivités diverses...)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte la proposition de l'agglomération pour la création et la mise en place du site internet de la commune (délibération du bureau de la CAR du 2 juillet 2007) et autorise le Maire à signer la convention qui doit intervenir entre la CAR et la Commune et propose comme administrateurs du site en l'absence du Maire : Didier LEGRAND, Jean-François CAPO CANELLAS, Pascale BERTIN et Rosamée GUIGNERY.

3. Point sur travaux en cours

Monsieur le Maire fait part au Conseil des travaux effectués durant la période des congés :

A l'école : travaux effectués par les employés communaux – peinture des clins de bois du groupe scolaire, des jeux et des lampadaires de la cour – fabrication d'un socle béton pour porte vélo -

A la Mairie : joints façade arrière – enduit fait sur la salle Bocuse – pose d'une porte et d'un escalier de secours au 1^{er} étage. Cheminée extérieure enlevée - Renforcement du plancher.

Travaux dans le secrétariat : renforcement du plancher mairie par poteaux acier et traverses (relèvement de 13 cms) – installation de cloisons intérieures – sol refait entièrement avec isolation et carrelage – mur façade isolé – électricité et remplacement des radiateurs - et peinture des locaux à venir.

Des travaux de plomberie ont été réalisés au stade, à la Mairie.

Au sujet des travaux réalisés à la Mairie, Yves Bazire regrette que la commission des travaux n'ait pas suivi ce chantier. Il fait notamment part de surfaces de façade non traitées.

4. Questions diverses

Monsieur le Maire :

- félicite Jacky Le Cousin (Président du Comité des fêtes) et toute son équipe pour la réussite de la fête du bois,
- remercie : Stéphane Prouin d'avoir réparé les poteaux de foot au stade
Didier Saily pour la pose de lino dans les algécos du stade.
- fait part de courriers reçus de :
 - o SLS remerciant pour le versement de la subvention accordée.
 - o L'Agglomération de Rouen qui a décidé la constitution d'un groupe de travail Agenda 21 pour favoriser la réflexion, le partage des expériences, la coproduction de projets autour de cinq thématiques transversales du développement durable et qui demande qu'un représentant de la commune soit désigné pour assister à ce groupe de travail
Didier Legrand sera délégué titulaire.
- informe le Conseil :
 - o Qu'un pot sera organisé le 28 septembre pour le départ en retraite de plusieurs agents communaux.
 - o Qu'il est entrain d'organiser une visite du Sénat et que la date reste à définir.
 - o Que suite à la demande faite en mai dernier par l'entreprise Multi réseaux pour agrandir la voirie à leur niveau et celle de l'entreprise Prouin afin de prévoir ces travaux jusque devant leur entreprise, il a contacté le propriétaire du terrain et que celui-ci a accepté de lui vendre 321 m² de terrain qui vont permettre les travaux demandés par les 2 entreprises.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne son accord pour l'achat des 321 m² nécessaires à l'agrandissement de la voirie Chemin du Gal pour la somme de 2568€ et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à cette réalisation.

- Que suite à son courrier de mai dernier au PAR, la directrice lui a adressé ce même mois le projet d'aménagement ROUEN VALLEE DE SEINE LOGISTIQUE II qui concerne les communes de Moulineaux et la Bouille et préoccupe les administrés de Sahurs habitants en face. Jean-François Capo Canellas demande que copie de ce document soit adressé à chaque membre du Conseil. Il souhaite également qu'une analyse de ce document soit faite et qu'une réponse soit officiellement adressée au PAR.
- Qu'un essai trimestriel de sirènes PPI aura lieu demain Mercredi 5 septembre.
- Qu'une portion du chemin de Sahurs à Hautôt (du moulin du temple) a été nettoyée et que le débroussaillage du chemin du Prestel va être fait prochainement par le personnel communal.
- Que d'importants travaux vont être réalisés sur le viaduc A13 de Tourville La Rivière du 3 septembre au 30 novembre 2007.
- Qu'une réunion aura lieu à Val-de-la-Haye le 24 septembre au sujet du classement de la Boucle de Roumare en présence de la DIREN, de l'Agglo et des Maires des quatre communes : Val-de-la-Haye, Hautôt-sur-Seine, Sahurs et Saint- Pierre- de- Manneville.

Les prochaines réunions du conseil municipal sont prévues les 9 octobre, 13 novembre, 11 décembre et 8 janvier.

5. Tour de table

Bernard Legois constate que la vitesse Rue du Haut est en constante augmentation. Les panneaux de rappel de limitation 50 devraient être posés prochainement. Il signale des arbres gênants Rue du Puits Fouquet

Pierre Pasquis rappelle le week-end sport et culture et demande à Monsieur le Maire que les employés communaux puissent aller chercher le matériel nécessaire aux activités organisées et que le terrain de football soit tondu.

Jacky Le Cousin s'inquiète de la fragilité des portes de la salle polyvalente et demande quand les travaux de la cuisine vont être programmés.

Michel Bourdeau informe que la journée du Patrimoine (visite de l'église) se fera à Sahurs le dimanche 16 septembre uniquement.

Yves Bazire s'étonne que les maisons classées en zone à risques ne bénéficient pas d'un dégrèvement de taxes foncières – Il demande que la commission concernée se penche sur ce problème – Monsieur le Maire va contacter le service du cadastre.

Il demande qu'avant les prochaines élections municipales, le projet de la garderie soit relancé.

Enfin, Il s'interroge sur les modalités d'encadrement des 3 agents d'entretien extérieur et sur les fonctions exactes du nouvel employé municipal embauché au 1er juillet.

Pascale Bertin informe que la commission de rédaction du journal va reprendre dès cette semaine.

Didier Legrand fait appel aux bonnes volontés pour le week-end sport et culture (échec et dictée). Il informe qu'il a prévenu Monsieur Randon de la construction du terre-plein au bac qui oblige les véhicules attendant le bac à stationner sur une file seulement. Ce problème va être évoqué Lundi prochain au cours de la réunion des usagers du bac.

Pour extrait certifié conforme

LE MAIRE